

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 8 mai 2015

Assemblée communale du 15 juin

L'assemblée communale du 15 juin prochain traitera, sans compter les divers, de deux points. En effet, il sera question d'apporter une modification au plan de zones, plus particulièrement réduire la zone de verdure au profit de la zone d'habitation dans le secteur des Faverges, avec suppression du plan de quartier (PQ) 'Les Planches' et un dézonage de la parcelle 749 Ouest qui retournera à la zone agricole. L'autre point sera la présentation et l'approbation des comptes communaux 2014.

Délégation

M. Bruno Lemaitre participera à l'assemblée générale de Centre Jura, le mercredi 29 mai à Courtelary. M. Richard Habegger représentera la commune de Villeret à l'assemblée générale de Parc régional Chasseral, le samedi 30 mai à Plagne. M. Carlos Chatelain participera à l'assemblée générale de l'APAJDC, le mardi 26 mai à Courtelary ainsi qu'à l'assemblée générale de SASDOVAL, le mercredi 17 juin 2015.

Bureau communal fermé

En raison du congé de l'Ascension, l'administration communale sera fermée le jeudi 14 mai ainsi que le vendredi 15 mai 2015.

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary

Le Conseil municipal remercie la Banque Clientis Caisse d'Épargne du district de Courtelary pour le versement de 4'534 francs qu'elle adressera à notre commune en notre qualité de commune assumant des charges en matière de prévoyance sociale.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien vous devez impérativement le déclarer. Pour cela nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel la taxe annuelle sur les chiens coûte 40.- francs plus 2.- francs pour la plaquette.

Le Conseil municipal

Villeret, le 4 mai 2015

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch